



RÈGLEMENT PARIS SPORTIFS CLUB HOUSE

- 1 GRILLE DE 10 MATCHS POUR 1€
- CHAQUE PARTICIPANT DEVRA INSCRIRE LE RÉSULTAT DE CHAQUE RENCONTRE (exemples : 3-2, 1-1).
- POUR REMPORTE LE GAIN DE LA JOURNÉE, IL FAUT AU MOINS 7 BONS 1N2 SUR 10 (Match nul, victoire domicile ou victoire extérieure).
- LE GAGNANT REMPORTE LA MOITIÉ DE LA CAGNOTTE, LA MOITIÉ RESTANTE EST PARTAGÉE ENTRE LE CLUB HOUSE ET LE **COFFRE** (exemple : pour 20 participants, 10€ pour le vainqueur, 5€ pour le Club House et 5€ pour le Coffre).
- EN CAS D'ÉGALITÉ, LE GAIN EST PARTAGÉ.
- UN CLASSEMENT SERA EFFECTUÉ TOUT AU LONG DE LA SAISON APRÈS CHAQUE JOURNÉE.
- À LA FIN DE LA SAISON, LE LEADER DU CLASSEMENT GAGNERA LE **COFFRE** AVEC TOUTES LES CAGNOTTES ACCUMULÉES.
- LES POINTS SONT RÉPARTIS DE LA MANIÈRE SUIVANTE :
 - RÉSULTAT EXACT **3 PTS**
 - 1N2 EXACT **1 PT**
 - 1N2+ÉCART DE BUTS EXACTS **2 PTS** (MATCH NUL COMPRIS) (exemple : si le résultat est 2-1, le participant ayant mis 1-0 marque 2 pts).